



Abou Hourayra, dont Allah est satisfait, rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit:

- 1 "Tous les membres de ma communauté entreront au Paradis, excepté ceux qui s'y **refusent**."
- 2 On lui demanda: "Ô Messager d'Allah, et qui s'y refuse?".
- 3 Il répondit: "Celui qui m'obéit entrera au Paradis et celui qui me désobéit refuse d'y entrer." (Référéncé par Al-Boukhârî)<sup>(1)</sup>

#### Les Versets

- ﴿Dis: Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux﴾ [Sourate Âl-'Imrâne: 31].
- ﴿Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés. Et il n' incombe au messager que de transmettre explicitement (son message)﴾ [Sourate An-Nour: 54].
- ﴿Que ceux, donc, qui s' opposent à son commandement prennent garde qu' une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiement douloureux.﴾ [Sourate An-Nour: 63].
- ﴿Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu' il vous interdit, abstenez-vous-en; et craignez Allah, car Allah est dur en punition﴾ [Sourate Al-Hachr: 7].

#### Le Narrateur

Il s'agit de 'Abd ar-Rahmâne ibn Sakhr Ad-Dawsi. Il embrassa l'Islam l'année de la bataille de Khaybar et est le Compagnon ayant rapporté le plus de hadiths, tellement il était constamment en compagnie du Prophète ﷺ, veillait à mémoriser les hadiths et a habité longtemps Médine, la demeure de la science. Il est mort à Médine en l'an 58 de l'Hégire<sup>(1)</sup>.

#### Résumé

Le Prophète - qu'Allah le couvre d'éloges et le protège - explique que tous les membres de sa communauté entreront au Paradis par la grâce et la miséricorde d'Allah, excepté ceux qui refusent d'y entrer, c'est-à-dire ceux qui désobéissent à son ordre et contreviennent à sa Sounna.

1 Al-Boukhârî (7280).

1 Voir sa fiche biographique dans Ma'rifat as-Sahâbah d'Abou Nou'aym (4/1846), Al-Isti'ab d'Ibn 'Abd al-Barr (4/1770), Ousd al-Ghâbah d'Ibn Al-Athîr (3/357), Al-Issâba Fî Tamyîz as-Sahâbah d'Ibn Hajar (4/267).



# Compréhension (fiqh)

1 Le Prophète ﷺ nous informe que tous les membres de sa communauté entrèrent au Paradis, excepté ceux qui s'y **refusent**.

Le terme communauté (*Oumma*) désigne ici la communauté des humains et des djinns à qui la prédication du Prophète ﷺ parvient. Par conséquent, tous ceux à qui les versets et la religion d'Allah sont parvenus font partie de la communauté vers qui le Prophète ﷺ a été envoyé.

2 Les Compagnons s'étonnèrent de cela: Comment quelqu'un de raisonnable peut-il refuser d'entrer au Paradis qui contient des délices que nul œil n'a vus, nulle oreille n'a entendus et qu'aucun être humain n'a imaginés? Leur question exprime donc désapprobation et étonnement.

3 Le Prophète ﷺ leur expliqua alors ce qu'il en est: celui qui le suit, se soumet à ses ordres et s'abstient de ses interdits sera récompensé par l'entrée au Paradis et sera sauvé de l'Enfer. Quant à celui qui lui désobéit, contrevient à son ordre, s'oppose à sa Sunna et s'en détourne, se refuse donc, par ses mauvaises actions et croyances, d'entrer au Paradis.

Une telle personne fait soit partie des mécréants qui ont rejeté l'Islam et par conséquent n'entrera jamais au Paradis, en raison des paroles d'Allah: **«Et quiconque désire une religion autre que l'Islam ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants»** [Sourate Âl-Imrâne: 85] et de ces autres paroles d'Allah: **«Pour ceux qui traitent de mensonges Nos enseignements et qui s'en écartent par orgueil, les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes, et ils n'entreront au Paradis que quand le chameau pénètre dans le chas de l'aiguille. Ainsi rétribuons-Nous les criminels.»** [Sourate Al-A'râf: 40].

Soit cette personne fait partie des musulmans qui ont suivi leurs désirs et ont délaissé ce qui leur a été ordonné, empruntant de ce fait les voies des pervers, ou bien ont innové des choses dans la religion qu'Allah n'a pas autorisées. Ceux-là ne demeureront pas éternellement en Enfer, puisque aucun musulman ne demeurera éternellement en Enfer. Par conséquent, le hadith signifie qu'ils n'entreront pas au Paradis avec les premiers croyants, mais après avoir été suppliciés ou avoir rendu des comptes et reçu des blâmes.

# Suivi

1 Abou Hourayra, dont Allah est satisfait, rapporta des hadiths que personne d'autre que lui n'a rapporté en raison du fait qu'il veillait à collecter les hadiths du Messager d'Allah ﷺ et qu'il se consacrait pleinement à cette tâche, au point qu'il passait ses nuits avec les démunis d'As-Souffâ, mangeant leur nourriture et buvant leur boisson, sans que rien ne le détourne du Messager d'Allah ﷺ. Ceci est un signe de sa grande implication et de son immense ambition. Il convient donc à celui qui a de l'ambition dans l'acquisition de la science ou se consacre à une tâche déterminée, de prendre pour modèle Abou Hourayra, sa patience et son accompagnement constant du Messager d'Allah ﷺ.

2 Le Prophète ﷺ commença ses paroles par une phrase de portée générale qui mérite une explication détaillée, afin que les âmes écoutent attentivement et mémorisent ce qui est dit. C'est pourquoi les Compagnons s'empressèrent de l'interroger afin qu'il éclaircisse ce qui leur paraissait incompréhensible. Il convient donc que chaque enseignant, éducateur ou prédicateur, veille à user des styles qui captivent l'attention et aident à se concentrer et à mémoriser.

3 Entrer au Paradis est une immense réussite qui nécessite peu de choses: seulement de suivre le Prophète ﷺ et lui obéir. Celui qui manque cette offre, allant de ce fait à sa perte, est assurément quelqu'un qui refuse d'entrer au Paradis.

4 Que cette voie est claire et facile et qu'elle est éloignée de toute sophistication et artifice dans l'adoration! Il s'agit d'obéir à Allah, en obéissant à Son Messager ﷺ. 'Abd Allâh ibn Mas'oud a dit: "Nous imitons et nous n'innovons pas, nous suivons et nous n'innovons pas et nous ne nous égarerons pas tant que nous suivons ses pas"<sup>(1)</sup>14.



## Un poète a dit:

*Si tu n'es pas un disciple de Mohammad, dis: Je n'ai pas été guidé. Qu'y a-t-il après ta vie ici-bas, puisque tu n'es pas éternel?*

*Cette demeure est-elle celle où nous vivons pour toujours et jouirons de délices? Renonces-y donc. Endure patiemment ses troubles et fais des efforts pour jouir de délices le lendemain.*

1 Voir l'âm al-Mouwaqqi'ine 'an Rabb al-'Âlamîn (4/115).